

Décisions de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon – Lucens et Environs

EXTRAITS DE PV DE L'ASSEMBLEE DU 28 mai 2020

Préavis N° 1-2020 – Comptes 2019

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 28 mai 2020,
- vu le préavis du Comité de Direction n° 1-2020,
- entendu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide:

- 1. d'approuver les comptes 2019 présentant un excédent de charges de CHF 5'751'810.91 à répartir entre les différentes communes ;**
- 2. d'approuver les comptes 2019 présentant un excédent de charges de CHF 535'424.86 concernant les UAPE, à répartir entre les différentes communes. .**

Rapport de gestion 2019

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 28 mai 2020,
- vu le rapport du Comité de Direction
- entendu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

Approuve le rapport de gestion 2019

Préavis N° 2-2020 – Acquisition d'un bâtiment modulaire à Lucens

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 28 mai 2020,
- vu le préavis du Comité de Direction n° 2-2020,
- entendu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide:

1. **D'autoriser le Comité de direction à acquérir, en cas de nécessité, et à installer un bâtiment modulaire dans l'enceinte du Pré au Loup de Lucens ;**
2. **D'accorder à cet effet un crédit d'au maximum CHF 190.000.- TTC ;**
3. **De prendre acte que l'investissement sera amorti en 10 ans au maximum ;**
4. **D'autoriser le Comité de direction à emprunter tout ou partie de la dépense globale de CHF 190.000.- aux meilleures conditions du moment et dans le respect des limites du plafond d'endettement.**

Au nom du Conseil Intercommunal AISMLE


Roger Müller
Président


Barbara Duperrex
Secrétaire